



À LA DÉCHÈTERIE DES ROCAILLES





UN TUTORIEL ÉTAPE PAR ÉTAPE

POUR CRÉER VOTRE COMPTE ET ENREGISTRER VOTRE VÉHICULE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE & SALÈVE

Maison Cécile Bocquet – 160, Grande rue – 74930 REIGNIER-ESERY 04 50 43 46 14 – Plus d'infos sur www.arve-saleve.fr

ÉTAPE 1 : ACCÉDER AU SITE INTERNET

- 1. Ouvrez votre navigateur internet.
- 2. Tapez cette adresse : <u>www.arve-saleve.fr</u>

En bas à gauche de la page d'accueil cliquez sur **"Je m'inscris pour accéder à la déchèterie"**

Q

https://www.arve-saleve.fr





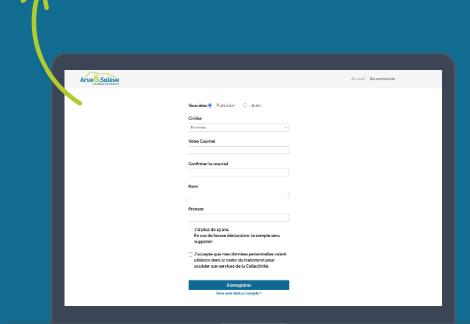
ÉTAPE 1 BIS: ACCEDER AU SITE INTERNET

Cliquez sur **"Je m'inscris pour la première fois"**



ÉTAPE 2: CRÉER UN COMPTE

- 1. Renseignez les champs suivants :
 - Civilité
 - o Adresse e-mail
 - Nom
 - Prénom
- 2. Cliquez sur "Enregistrer"





Assurez-vous que l'adresse e-mail renseignée est correcte. Elle est nécessaire pour confirmer votre inscription.

ÉTAPE 3: VÉRIFIER VOTRE ADRESSE E-MAIL

- 1. Rendez-vous dans votre boîte mail.
- 2.Ouvrez l'e-mail reçu.de de l'adresse : " ne-pasrepondre@arve-saleve.fr
- 3. Cliquez sur le lien "Définir mon mot de passe"
- 4. Choisissez un mot de passe sécurisé.
- 5. Vous êtes automatiquement redirigé vers votre espace personnel.

Un email a été envoyé à

l'adresse email que vous avez renseigné pour définir votre mot de passe. Pensez à vérifier vos courriers indésirables.

Retour à la page d'authentification

Votre compte a été créé avec succès!

Votre identifiant

Afin de finaliser la création de votre compte, nous vous invitons à définir votre mot de passe en utilisant le lien suivant :

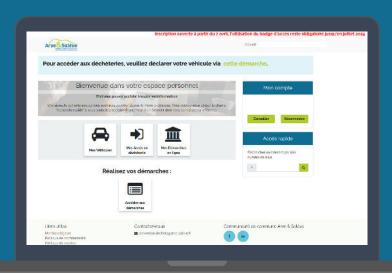
Définir mon mot de passe

Attention: la durée de validité de ce lien est de 24 heures. Ce délai expiré, vous devrez réaliser la procédure de réinitialisation de mot de passe.

ÉTAPE 4: ACCÉDER À VOS DÉMARCHES

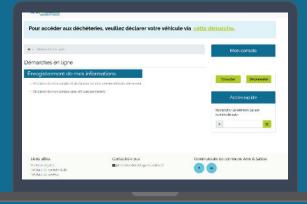
Lorsque ce message s'affiche, cliquez sur :

"Pour accéder à la déchèterie, veuillez déclarer votre véhicule via cette démarche."



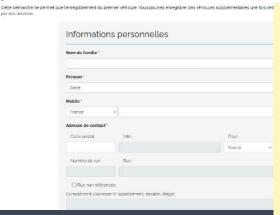
Choisissez ensuite l'option qui vous correspond :

- Vous avez un véhicule permanent
- Vous souhaitez valider votre compte sans véhicule permanent



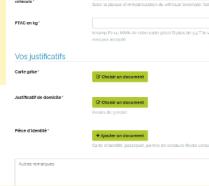
ÉTAPE 5 : VALIDATION DU COMPTE ET DÉCLARATION DE MON VÉHICULE PERMANENT (UNIQUEMENT SI VOUS POSSÉDEZ UN VÉHICULE À VOUS)

Validation de mon compte et déclaration de mon véhicule permanent



- 1. Dans votre espace personnel, cliquez sur "Validation de mon compte et déclaration de mon véhicule permanent"
- 2. Remplissez les champs suivants :
 - o Civilité, nom, prénom
 - o Numéro de téléphone
 - Adresse postale
 - Informations sur le véhicule (plaque d'immatriculation, type, etc.)

- 3. Téléchargez l **les 3 documents obligatoires** :
 - Une pièce d'identité
 - Un justificatif de domicile
 - Le certificat d'immatriculation (carte grise)





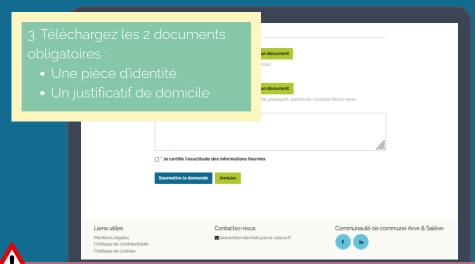
Important

Les documents doivent porter les mêmes nom et prénom que ceux renseignés dans le formulaire.

L'inscription est réservée aux personnes âgées de plus de 15 ans.

ÉTAPE 5BIS : VALIDATION DU COMPTE SANS VÉHICULE PERMANENT (SI VOUS UTILISEZ UN VÉHICULE DE PRÊT OU DE LOCATION UNIQUEMENT)



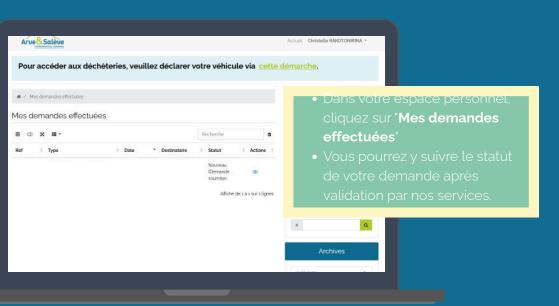


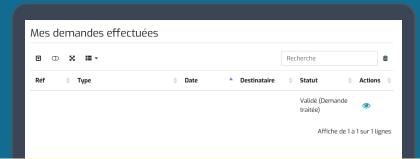
Important:

Les documents doivent porter les mêmes nom et prénom que ceux renseignés dans le formulaire.

L'inscription est réservée aux personnes âgées de plus de 15 ans.

ÉTAPE 6 : SUIVRE L'AVANCEMENT DE VOS DÉMARCHES





Ţ

Le statut de votre démarche s'actualisera après validation

BESOIN D'AIDE?









Besoin d'aide ?

Consultez la FAQ sur notre site : <u>www.arve-saleve.fr</u>

Nos agents en déchèterie et à l'accueil de nos bureaux ne sont pas habilités à répondre aux questions sur ce système.

Pour toute demande complémentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :

prevention.dechets@arve-saleve.fr



ET MAINTENANT C'EST À VOUS DE JOUER!



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE & SALÈVE

Maison Cécile Bocquet – 160, Grande rue – 74930 REIGNIER-ESERY 04 50 43 46 14 – Plus d'infos sur www.arve-saleve.fr